



Protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise en charge »

Collège Jacques Chirac – Limas

0694660r

Préambule : ce protocole doit permettre aux personnels et aux élèves de **mieux repérer les signes de souffrances psychiques et de savoir à qui s'adresser** lorsqu'ils repèrent une situation.

Chaque membre de la communauté éducative, en fonction de son domaine d'expertise, contribue à **repérer, alerter, évaluer, adresser ou assurer un suivi**.

Il est essentiel que **la dimension psychologique reste l'expertise des personnels sociaux et de santé** de l'éducation nationale.



Description	Qui	Comment
Repérer		
Plusieurs comportements ou actes peuvent être des <u>signes de mal-être</u> et de <u>trouble psychique</u> chez un élève. Il est important de les repérer, et de les signaler, surtout si ces signes se répètent dans le temps. • Sommeil : somnolence en journée, fatigue récurrente... • Alimentation : modification d'appétit, perte ou prise de poids rapide ou excessive... • Santé physique : passages aux wc très rapprochés, fréquentation importante de l'infirmerie, plaintes somatiques fréquentes, douleurs multiples... • Affectif / émotionnel : tristesse, agitation, instabilité de l'humeur... • Scolaire : absentéisme, retards fréquents, baisse des résultats, écrits préoccupants dans une copie, refus, phobie scolaire, décrochage... • Comportemental : difficulté à faire face au quotidien, changement brutal de comportement, sur adaptation, relation de dépendance aux adultes, violence envers les autres ou soi-même, mal-être, addictions, attitude inquiétante...	• L'ensemble des personnels de l'établissement • Les élèves • Les familles	Pour plus d'informations : • Reconnaître les signes d'alerte chez les jeunes et les adolescents https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/souffrance-psychique/signes-alerte  • La santé mentale des enfants https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/sante-mentale/sante-mentale-des-enfants  • « Enfants en danger : comment les repérer, que faire ? » https://eduscol.education.fr/1013/enfants-en-danger-comment-les-reperer-que-faire  • Plateforme POP https://www.ch-le-vinatier.fr/actualites-23/pop-la-plateforme-d-orientation-des-enfants-et-des-adolescents-1063.html 



Description	Qui	Comment
Alerter		
Il est conseillé de partager son inquiétude avec d'autres personnels qui connaissent l'élève pour avoir un œil attentif et repérer d'autres signes éventuels.	L'ensemble des personnels ayant en charge l'élève concerné. La famille	Pour informer l'équipe : Message via Pronote Echanges oraux Pour informer la famille : Appel téléphonique Rdv au collège
Si cette inquiétude se confirme, mieux vaut alerter, même si l'on n'est pas certain de la gravité de la situation, car une prise en charge précoce des troubles psychiques peut permettre d'éviter des complications. Et un regard pluri-catégoriel sur une situation peut être bénéfique.	Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale : Infirmière : Adeline MONTIFRAY, présente les lundis et un jeudi sur deux. Adeline.Montifray@ac-lyon.fr Psychologue de l'éducation nationale : Coralie DE JUANA Y BLANCO, présente au collège un jeudi après-midi par mois. Coralie.De-Juana-Y-Blanco@ac-lyon.fr Médecin scolaire : Dr Letourneur. Présente sur demande au collège. Laurence.Letourneur@ac-lyon.fr Assistante sociale : Pauline GILLET, présente un jeudi après-midi sur deux. Pauline.Dutruel@ac-lyon.fr Informez également : Principale : Mme MICHEL-BERTHE CPE : Mme WATTEBLED	Modalités pour passer l'alerte aux personnels sociaux et de santé : Mail
Certaines situations d'urgence peuvent nécessiter un signalement immédiat : traces d'automutilation, propos suicidaires (oral ou écrit), suspicion de violences intrafamiliales...	En cas de risque suicidaire et de danger pour l'enfant : • Alerter au plus vite un personnel ressource (infirmière, psychologue, assistante sociale, CPE) • Alerter la principale • En cas d'impossibilité de les joindre, composer le 3114 (en priorité) pour avis ou le 15 (pour intervention)	



Description	Qui	Comment
Évaluer		
À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par l'équipe ressource au sein de l'établissement afin d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, qui se répètent ou se cumulent, d'évaluer la gravité de la situation puis de décider si une orientation vers un autre professionnel est nécessaire.	L'équipe ressource : Infirmière scolaire Psychologue EN Assistante sociale Médecin scolaire	L'équipe ressource : - se réunit pour étudier et évaluer la situation de l'élève, chacun selon ses compétences professionnelles ; échange avec l'élève et en fonction de la situation avec sa famille et la personne ayant donné l'alerte afin de comprendre le problème décide des suites à donner, de l'adressage en interne ou en externe si nécessaire.
Adresser		
En fonction de la situation et de la disponibilité des personnels de santé et sociaux de l'EN, l'équipe ressource peut décider, en accord avec l'élève et sa famille, d'une prise en charge en interne ou en externe, notamment par son médecin traitant.	Coordonnées de quelques partenaires (liste non exhaustive) : Centre Médico-psychologique (CMP) : 04 74 02 69 53 Maison des adolescents (MDA) : 22 rue Dessaigne 69400 Villefranche 04 74 60 59 00 contact@mda-villefranche.fr N° prévention suicide : 3114 Fil santé jeune : 0800 235 236 Point Accueil Ecoute Jeunes : 06 23 44 70 64 Urgences pédiatriques plateforme POP (Vinatier) : 0800 71 51 50 Urgences : 15	L'équipe ressource prend rendez-vous avec l'élève et sa famille pour exposer la situation et éventuellement les accompagner sur la nécessité de soins.



En interne L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par les personnels de santé ou sociaux rattachés à l'établissement.	Equipe ressource	L'équipe ressource discute et décide avec l'élève et sa famille de la mise en place d'aménagements au sein de l'établissement.
En externe L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par un professionnel de santé en dehors de l'Éducation nationale. Un lien peut être fait avec des partenaires ayant l'agrément de l'académie ou du ministère ou avec le conseil local de santé mentale (CLSM) pour l'identification des professionnels de santé notamment.	Equipe ressource	L'équipe ressource : - discute de la situation et de la nécessité de soins ; - propose une liste de professionnels de santé (médecins généralistes, psychologues, pédopsychiatres...) ou de structures partenaires (Maisons des adolescents par exemple) pouvant être consultées rapidement en dehors du collège.
Assurer un suivi		
Après la prise en charge, le suivi de l'élève, y compris lors d'un retour dans le collège, est une étape essentielle. Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel, etc. Il est important de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique tout en veillant à respecter la confidentialité des informations médicales de l'élève en question.	Tout personnel de l'établissement, notamment l'équipe enseignante de la classe de l'élève concerné, les personnels de vie scolaire, les personnels sociaux et de santé Élève Famille	L'équipe ressource peut : partager certaines informations avec les personnels qui côtoient l'élève, notamment afin de demander de leur accorder une attention particulière à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude ; prévoir des points réguliers avec l'équipe pédagogique, le professeur principal... pour assurer ce suivi ; - prévoir une fiche de suivi avec des rendez-vous rapprochés et des objectifs à court et moyen termes.



Lorsque la **souffrance** repérée est identifiée comme **consécutif à une situation de harcèlement**, l'équipe ressource travaille en collaboration étroite avec l'équipe chargée de la prévention et de la lutte contre le harcèlement.

La question de la confidentialité

La confidentialité des informations relatives à la situation des élèves est nécessaire à chaque étape. Le respect de la confidentialité n'empêche pas de prévenir les membres de l'équipe pédagogique concernée d'une attention particulière à accorder à l'élève à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude.

Il est indispensable de demander l'accord des personnes (élèves et parents) avant de divulguer des informations confidentielles.



Fiche d'aide au repérage d'élèves en souffrance psychique et d'alerte

Fiche à destination des adultes

Cette fiche peut être remplie par toute personne témoin d'un élève en situation de souffrance psychique.

❗ En cas d'urgence, en cas de suspicion de risque de suicide, alertez au plus vite oralement un personnel de santé ou appelez le 31 14.

Fiche à déposer à : Mme MICHEL-BERTHE, principale. En cas d'absence, à Mme WATTEBLED, CPE.

Toutes les informations partagées via cette fiche seront traitées de manière confidentielle.

Élève concerné

Nom :

Prénom :

Classe :

Personne rédigeant la fiche

Si vous signalez quelqu'un et que vous souhaitez un retour ou pour pouvoir apporter davantage de précisions, merci de donner vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

❗ Il n'est pas demandé d'explorer la situation, les symptômes, les habitudes de vie, mais simplement de décrire ce qui a été constaté, ce qui vous inquiète.

Vous avez l'impression que l'élève a des difficultés concernant le ou les domaines suivants	Observations
<u>Sommeil</u> : somnolence en journée, fatigue récurrente...	
<u>Alimentation</u> : modifications de l'appétit, perte de poids ou prise de poids excessive...	
<u>Santé physique</u> : passages aux toilettes, à l'infirmerie, plaintes somatiques fréquentes/douleurs multiples...	
<u>Affectif/émotionnel</u> : tristesse, excitation, anxiété, instabilité, nervosité, agressivité...	
<u>Scolaire</u> : absentéisme, retards fréquents, fléchissement scolaire soudain, refus, rupture, phobie scolaire, échec scolaire...	
<u>Comportemental</u> : difficultés à faire face au quotidien, isolement, mutisme, relation de dépendance aux adultes, agressivité envers les autres ou soi-même, violence...	
<u>Consommation excessive de produits/addictions</u> (tabac, alcool, médicaments, cannabis...)	
<u>Mal-être</u> : attitude inquiétante...	

Date :